

SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois d'avril en l'an deux mille trois, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Sylvain Boulianne
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant corps complet.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 12 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Session régulière du 04 mars 2003
 - Session spéciale du 24 mars 2003
- 3) Comptes à payer
 - Municipalité de Sainte-Croix
 - Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Mandat d'un vérificateur au 31 mai 2003
- 4) Municipalité de Sainte-Croix
 - Dépôt des états financiers au 31 décembre 2002
 - Mandat d'un vérificateur au 31 décembre 2003 (art. 966 C.M.)
- 5) Urbanisme
 - Comité consultatif d'urbanisme (rapport du 11/03/03)
 - Demande à la Commission de protection du territoire agricole
 - Dossier Sylvain Faucher
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Patrice Poulin, lot 152-P
- 6) Patrimoine architectural
- 7) Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste
 - Ajouts à la résolution numéro 117-2002
- 8) Hôtel de ville de Sainte-Croix
 - Cession d'un mât par l'OMH en échange d'arbres
- 9) Congrès annuel
 - Association des directeurs municipaux du Québec
 - Association des chefs de services d'incendie du Québec
- 10) Station de traitement des eaux usées
 - Honoraires professionnels # 3 (architecte)
 - Mandat de surveillance des travaux à l'architecte
 - Décompte progressif # 1 (entrepreneur)
 - Ordre de changement # 1
 - Financement temporaire aux règlements d'emprunt
- 11) Eau potable – Identification volontaire des puits en milieu agricole
 - Engagement au projet
- 12) Adoption du règlement numéro 320-2003 interdisant le virage à droite au feu rouge

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

- 13) Voirie – Chenille pour le VTT municipal
- Soumission d'achat
 - Offre pour la chenille usagée
 - Financement
 - Remerciements
- 14) Voirie – Travaux à la route Pointe-Platon
- Autres considérations

15) Varia

Période de questions
Levée de l'assemblée

081-2003 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

PROCÈS-VERBAL

082-2003 **SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MARS 2003**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 04 mars 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

083-2003 **SESSION SPÉCIALE DU 24 MARS 2003**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 24 mars 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

COMPTES À PAYER

084-2003 **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MARS 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 FÉVRIER 2003 AU 22 MARS 2003	MAIRE & CONSEILLERS	8,811.67
	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	4,324.52
	ADMINISTRATION	1,884.40
	SECRÉTAIRE TEMPORAIRE	1,439.94
	BRIGADIÈRES	1,100.60
	POMPIER	22.33
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	550.80
	INSPECTEUR MUNICIPAL	2,755.20
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	4,227.35
	URBANISME	98.68
	CONCIERGE	1,373.09
	AVANTAGES SOCIAUX	3,172.65
	SOUS-TOTAL	29,761.23

COMPTES PAYÉS DE MARS 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	RECHARGE EXTINCTEURS INCENDIE	88.56
CENTRE CULRUTEL & SPORTIF	PARTICIPATION FINANCIÈRE	20,000.00
COMBEQ	CONGRÈS 2003 (STÉPHANE MILOT)	385.33
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS.COLLECTIVE MARS 2003	1,223.94

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

FILTRUM INC.	PIÈCES RÉP. POMPE DOSEUSE	308.73
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION INCENDIE	35.00
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	2,507.70
	STATION STE-CROIX AJUSTEMENT	718.61
	STATION STE-CROIX	1,558.76
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL	97.07
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	687.30
	USINE E/POTABLE	2,466.53
LES PRODUITS INDUSTRIELS JEAN-PAUL CÔTÉ INC.	PRODUITS CHIMIQUES	315.17
LIBRAIRIE TOME UN INC.	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	95.07
	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	31.94
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE FÉVRIER 2003	3,603.21
M.L. CONSTRUCTION INC.	REMB. DÉPÔT GARANTIE	3,399.00
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISTE (JANV. ET FÉV. 2003) & COTISATIONS (COMBEQ ET ORDRE DES URB.)	3,073.49
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	ACHAT CAFETIÈRE C/COMM.	82.81
	PIÈCES & ACCESSOIRES INC.	46.00
	PIÈCES & ACCESSOIRES INC.	25.27
	PIÈCES & ACCESSOIRES INC.	29.91
	PIÈCES & ACCESSOIRES INC.	20.35
	PIÈCES RÉP. LIGNE D' AIR COMPRESSEUR INCENDIE	468.49
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉVRIER 2003	2,285.94
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE MARS 2003 & AJUST.	8,074.77
RESTAURANT CHEZ LARRY	REPAS DISTRIBUTION FEUILLETS EAU POTABLE (POMPIERS)	193.53
ROCHE LIMITÉE, GROUPE-CONSEIL	HON. PROF. # 2 SURVEILL. BUREAU & CHANTIER (GARAGE)	2,012.94
ROLEM INC.	APPAREIL JETABLE INCENDIE	16.89
SIFTO CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES	2,341.72
SUPÉRIEUR PROPANE INC.	PROPANE GARAGE MUNICIPAL	368.28
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE FÉVRIER 2003	175.18
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	729.45
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	72.75
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	84.00
INSTITUTION (S) FINANCIÈRE (S)	FRAIS DE FINANCEMENT	
	SOUS-TOTAL	57,623.69

COMPTES À PAYER DE MARS 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	INSPECTION & RECHARGE INC.	16.38
	INSPECTION & RECHARGE INC.	186.91
AMBULANCE LYSTER INC.	RADIOS PORTATIFS USAGÉS INC.	950.00
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE STE-CROIX INC.	ACHAT CASQUE DE CHEF	50.00
AUGER DENISE	ESSENCE DISTRIBUTION FEUILLETS EAU POTABLE	16.99
DUBUC FRANCE	FRAIS DE DÉPLACEMENT (COURS DE SECOURISME)	26.40
FAUCHER ROBERT	DÉN. BORNES-FONTAINES 02/03	621.13
GROUPE DRAINAMAR	DRAINAGE RÉSEAU AQUEDUC	2,346.13
	DRAINAGE RÉSEAU AQUEDUC	1,442.74
	DÉGELER ÉGOUT/ NETTOYER PETIT RÉSERVOIR EAU POTABLE	8,427.99
ÉDUC-EXPERT	FORMATION MODULES 1 & 7 INC.	543.28
EMCO QUÉBEC LTÉE	PIÈCES POUR INVENTAIRE	49.26
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	DRAINAGE DU RÉSEAU AQUEDUC	266.86
	DÉGLACER PORTE DU GARAGE	37.38
	BRIS D'EAU RUE PRINCIPALE	533.70
FILTRUM INC.	FEU TOURNANT STATION D'ÉGOÛT	518.76
	RÉP. POMPES STATION STE-CROIX	1,646.47
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	INT. RÉGL. 10-1999,55-75 & 218-1995	21,430.75
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	RÉP. CHAUFFAGE S/CHEVALIERS	122.42

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE 4 ROUES & CAMION MUN.	95.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	39.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	56.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	74.00
LABORATOIRE DE CANALISATIONS	RÉCHERCHE FUIITE BRIS RANG 3	358.88
	BRIS D'EAU 6129 RUE PRINCIPALE	328.97
LAROSE & FILS LTÉE	ACHAT PRODUITS D'ENTRETIEN	218.15
LAURENT BEAURIVAGE	HON. PROF. PLAN IMPLANTATION GARAGE MUNICIPAL	402.59
LAUZÉ PIERRE	CADRE POUR CERTIFICAT INC.	4.59
LES P'TITS MOTEURS	RÉP. GÉNÉRATRICE INCENDIE	15.72
LS. PHILIPPE ROUTHIER LTÉE	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	82.25
MARION JACQUES	RÉPARER CIVIÈRE	18.40
PETITE CAISSE (NATHALIE)	RENFOUEMENT (TIMBRES)	63.81
PETITE CAISSE (FRANCE)	RENFOUEMENT (TIMBRES, TYLÉ-NOL, USTENSILES & LINGES TOUT USAGE)	154.93
PITNEY BOWES LEASING	LOCATION BALANCE POSTALE	25.89
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	DÉGELER ENTRÉE EAU CHALET O.T.J.	131.82
	DÉGELER ENTRÉE 2 ^E CHALET O.T.J.	188.53
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	571.96
POTHIER DELISLE	HON. PROF. DOSSIER U/EAU	90.11
	HON. PROF. DOSSIER U/EAU	1,177.86
	HON. PROF. DOSSIER VACANCES	155.28
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE	1,487.37
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	4 CYLINDRES D'AIR COMPRIMÉ INC	2,415.53
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES	216.58
RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA	DÉCOMPTE PROG. DERNIER VERS.	2,500.00
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE AVRIL 2003	7,817.62
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	73.19
	PAPETERIE	46.00
	PAPETERIE	26.43
SUPERMARCHÉ STE-CROIX	BOUTEILLES POUR ANALYSE EAU	11.49
	ACHAT PRODUITS DE NETTOYAGE INCENDIE	48.05
SUPÉRIEUR PROPANE INC.	PROPANE GARAGE MUNICIPAL	966.57
SYSTÈMES SÉCURITÉ CONCEPT ENR.	INSPECTION ANN. GARAGE MUN.	86.27
	INSPECTION ANN. U/EAU POTABLE	57.51
	RACC. CENTRALE (3 MOIS)	
	HÔTEL DE VILLE	55.21
	GARAGE MUNICIPAL	36.81
	USINE D'EAU	55.21
	STATION SAINTE-CROIX	55.21
INSPECTION COMPLETE H/V	346.81	
TAXI-COLIS	TRANSPORT COLIS EAU POTABLE	460.00
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS	72.53
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	87.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	89.50
	ESSENCE FLAMBEAUX	38.23
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	72.00
	SOUS-TOTAL	60,608.41
	GRAND TOTAL	147,993.33

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 06-2003 À 07-2003

085-2003

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE MARS 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 FÉVRIER 2003 AU 22 MARS 2003	GÉRANT D'ARÉNA	2,517.40
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2,396.35
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,111.17
	RESPONSABLE RESTAURANT	1,244.94
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	410.84
	AVANTAGES SOCIAUX	1,339.75
	SOUS-TOTAL	12,020.45

COMPTES PAYÉS DE MARS 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AIGUI-MACH	COUTEAU AIGUISÉ	27.61
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	100.29
	ACHATS RESTAURANT	377.76
BRASSERIE LABATT LTÉE	ACHATS BAR	2,405.89
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	1,191.33
	ACHATS BAR	1,079.43
	ACHATS BAR	957.86
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	255.76
	CRÉDIT RESTAURANT	-23.01
	ACHATS RESTAURANT	175.07
	ACHATS RESTAURANT	166.10
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE MARS 2003	190.55
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	50.70
	ACHATS RESTAURANT	101.40
F. VERMETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	186.35
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION GLACE	4,642.28
	ÉLECTRICITÉ	3,377.56
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY INC.	ACHATS RESTAURANT	50.71
	ACHATS RESTAURANT	33.40
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE FÉVRIER 2003	2,271.79
	REMISE TPS ET TVQ MARS 2003	6,433.04
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS	PIÈCES & ACCESSOIRES	8.93
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉVRIER 2003	1,510.29
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE MARS 2003	87.59
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	4.09
	ACHATS RESTAURANT	13.69
	ACHATS RESTAURANT	28.76
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE FÉVRIER 2003	243.49
	SOUS-TOTAL	25,948.71

COMPTES À PAYER DE MARS 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BRASSERIE LABATT LTÉE	ACHATS BAR	1,530.34
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	84.50
LACROIX DENIS	FRAIS DE DÉPLACEMENT	48.00
LAMBERT PASCALE	FRAIS DE DÉPLACEMENT (COURS DE SECOURISME)	40.35
LES P'TITS MOTEURS ENR.	ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE	460.10
PETITE CAISSE	RENFOULEMENT (TIMBRES, LAVA- GE, PAPETERIE, PRODUITS D'ENTRETIEN, STAR CHOICE & ACHATS BAR)	428.64
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	RÉP. POMPE DE CIRCULATION	85.62
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES DE MARS 2003 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 978.92\$)	
STE-CROIX SPORTS INC.	ACHATS PRO-SHOP	91.73
	ACHATS PRO-SHOP	151.60
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	214.02
	SOUS-TOTAL	3,134.90
	GRAND TOTAL	41,104.06

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

086-2003

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR AU 31 MAI 2003

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a. et de leur accorder le mandat de vérification des registres du centre culturel et sportif au 31 mai 2003 pour le prix de 1 315. \$ (en sus des taxes).

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

087-2003

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2002

Monsieur Jean Lecours commente les états financiers.

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2002, tels que préparés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a..

088-2003

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2003 (ART. 966 C.M.)

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a. et de leur accorder le mandat de vérification des registres de la municipalité au 31 décembre 2003 pour le prix de 5 990. \$ (en sus des taxes).

URBANISME

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (RAPPORT DU 11/03/03)

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

089-2003

DOSSIER SYLVAIN FAUCHER

ATTENDU QUE le demandeur désire séparer la terre agricole de l'habitation résidentielle, lots 387-P et 389-P situés au 3^{ième} rang Ouest;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présence de résidence n'ayant aucun lien avec l'agriculture et localisée au milieu d'un secteur agricole actif peut apporter des tensions entre les agriculteurs et les résidants;

CONSIDÉRANT que ce genre de demande a déjà fait l'objet d'un refus par la CPTAQ émis le 10 mars 1988 sous le numéro 2851D-133495;

CONSIDÉRANT la recommandation U15-2003 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Sylvain Faucher auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

090-2003

DOSSIER PATRICE POULIN, LOT 152-P

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Patrice Poulin et localisée au : 6677, route Marie-Victorin, Sainte-Croix, lot 152-P.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

Après délibérations, il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Patrice Poulin, lot 152-P, selon les recommandations U22-2002 et U42-2002 du comité consultatif d'urbanisme.

091-2003 **PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement que le conseil municipal se donne comme mandat et s'engage à proposer :

1. des critères pour citer des bâtiments d'intérêt patrimonial;
2. une liste de ces bâtiments (avec photos – localisation au moins du no civique);

afin de montrer la richesse patrimoniale de l'habitat de son territoire et, le cas échéant, l'inciter à prendre des actions pour protéger et conserver le patrimoine bâti de Sainte-Croix.

COMITÉ DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

092-2003 **AJOUTS À LA RÉOLUTION NUMÉRO 117-2002**

ATTENDU QUE l'Association des pompiers volontaires de Sainte-Croix, par sa demande datée du 24 février 2003, collabore aux festivités de la Saint-Jean Baptiste de concert avec le comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste;

ATTENDU QU'il est jugé nécessaire d'ajouter à la résolution municipale numéro 117-2002 l'autorisation d'utiliser et de prêter gratuitement les équipements suivants :

- L'accès à l'aréna, en cas de pluie;
- Les barrières routières (voirie);
- Le système de communication municipale (radios portatifs);
- Les camions incendies.

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter les ajouts demandés par l'Association des pompiers volontaires de Sainte-Croix, dans le cadre des activités de la Saint-Jean Baptiste.

HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-CROIX

093-2003 **CESSION D'UN MÂT PAR L'OMH EN ÉCHANGE D'ARBRES**

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix est disposé à céder son mât extérieur situé sur sa propriété de la rue Lauzé;

ATTENDU QUE la municipalité est intéressée par le mât;

ATTENDU QU'en échange de ce bien, l'OMH désire recevoir de la municipalité trois (3) plants d'arbres ornementaux de forte taille selon leur résolution numéro 2003-02-19 et leur lettre datée du 13 mars 2003;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'offre de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix telle que présentée.

CONGRÈS ANNUEL

094-2003 **ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, lequel se tiendra les 14, 15 et 16 mai 2003 au Manoir Richelieu de la Malbaie.

Que les frais d'inscription au montant de 315.00 \$ (incluant toutes taxes) soient défrayés par la municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée au secrétaire-trésorier pour couvrir ses frais d'hébergement, de repas et déplacement, sur présentation de factures et reçus à une session ultérieure.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

095-2003

ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICES D'INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser le chef des opérations, M. Marcel Daigle, à participer au congrès de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec, lequel se tiendra les 17, 18, 19 et 20 mai 2003 au Manoir Richelieu de la Malbaie.

Que les frais d'inscription au montant de 230.05 \$ (incluant toutes taxes) soient défrayés par la municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée au chef des opérations pour couvrir ses frais d'hébergement, de repas et déplacement, sur présentation de factures et reçus à une session ultérieure.

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

096-2003

HONORAIRES PROFESSIONNELLES # 3 (ARCHITECTE)

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Déry, Blouin, Robitaille, Larouche, Architectes, la somme de 2,329.26 \$ relativement aux honoraires professionnels d'architecture concernant la station de traitement des eaux usées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 01515-3 datée du 11 mars 2003.

097-2003

MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX À L'ARCHITECTE

ATTENDU la résolution numéro 071-2001 relativement au mandat de préparation des plans et devis préliminaires à l'aspect architectural à la réalisation de construction d'un dégrilleur;

ATTENDU QUE le mandat alors accordé n'incluait pas le mandat de surveillance des travaux en architecture;

ATTENDU QUE le mandataire Déry, Blouin, Robitaille, Larouche, Architectes, nous offre d'exercer la surveillance des travaux en architecture selon un tarif horaire, pour un prix global estimé à 2,500. \$;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater Déry, Blouin, Robitaille, Larouche, Architectes, pour effectuer la surveillance des travaux en architecture selon l'offre présentée et datée du 11 mars 2003.

098-2003

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1 (ENTREPRENEUR)

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif # 1 relativement aux travaux de construction d'un dégrilleur et d'un émissaire pluvial, selon la recommandation du Groupe-conseil Roche ltée datée du 27 mars 2003, et d'autoriser le paiement d'une somme de 48,136.05 \$ à Cie Wilfrid Allen limitée, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 27 novembre 2002.

099-2003

ORDRE DE CHANGEMENT # 1

ATTENDU l'ordre de changement numéro 1 préparé par Groupe-conseil Roche ltée, et daté du 27 mars 2003 pour le prix proposé de 1,983.75 \$, en sus des taxes, de notre entrepreneur Cie Wilfrid Allen limitée;

ATTENDU QUE les items proposés à la description sont non compris dans la demande de soumission mais sont considérés obligatoires à la réalisation du projet;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le présent ordre de changement tel que présenté.

100-2003

FINANCEMENT TEMPORAIRE AUX RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ATTENDU QUE les travaux de construction d'un dégrilleur en vertu des règlements numéros 287-2001 et 315-2002 sont débutés;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

ATTENDU QUE le financement global prévu autorisé par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole est d'un million de dollars;

ATTENDU QUE la fin des travaux est prévu en septembre 2003 et que nous aurons besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;

ATTENDU l'article 1093 du Code municipal du Québec nous permet ce type de financement jusqu'à concurrence de 90% du montant autorisé aux règlements d'emprunt;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à obtenir le financement proposé auprès de la Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière selon la progression des déboursés à effectuer à l'entrepreneur.

EAU POTABLE – IDENTIFICATION VOLONTAIRE DES PUIITS EN MILIEU AGRICOLE

101-2003

ENGAGEMENT AU PROJET

ATTENDU QUE la Fédération de l'UPA de l'Estrie initiait en 2001 un projet d'identification de puits d'eau potable dans la municipalité de Newport;

ATTENDU QUE les objectifs visés par le projet étaient de :

- Protéger la qualité de l'eau potable provenant des puits individuels;
- Favoriser la cohabitation du monde agricole et des communautés rurales;
- Sensibiliser la population à l'importance d'une bonne gestion des puits.

ATTENDU QUE plus spécifiquement, les objectifs visés consistaient à l'installation de panneaux d'identification de puits d'eau potable, à une campagne de sensibilisation auprès des agriculteurs et des entrepreneurs d'épandage de lisier, à informer les citoyens des risques associés à l'épandage des fertilisants et des pesticides et à de mauvaises installations d'équipements de traitement, en plus de favoriser un rapprochement entre les agriculteurs et les autres résidents de la municipalité;

ATTENDU QUE face au succès obtenu, la Fédération de l'UPA de Québec sollicite notre collaboration pour participer à ce projet sur notre territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire participer à ce projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix demande à la Fédération de l'UPA de Québec de tenir une séance d'information sur le territoire de Sainte-Croix pour le bénéfice de ses contribuables;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Durcuc, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix accepte de collaborer à ce projet et s'engage à réaliser les actions suivantes :

- Recueillir le nom des personnes intéressées à obtenir des panneaux d'identification;
- Facturer les panneaux;
- Participer au lancement du projet dans le bulletin municipal (l'Avis municipal);
- Prêter gratuitement une salle du centre communautaire à la fédération pour la tenue d'une séance d'information pour notre territoire;
- Participer à une conférence de presse.

102-2003

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 320-2003 INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

ATTENDU QUE l'article 359.2 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q.,c.C-24.2) permet à une personne responsable de l'entretien d'un chemin public de déterminer, par une signalisation appropriée, les intersections où le virage à droite à un feu rouge est interdit;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

ATTENDU QU'un avis de présentation du présent règlement a régulièrement été donné à une session de ce conseil tenue le quatrième jour du mois de mars 2003;

IL EST EN CONSÉQUENCE PROPOSÉ :

par Michel Cameron

APPUYÉ :

par Jean Lafleur

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ, par le règlement numéro 320-2003, sujet à toutes les approbations requises, comme suit:

QUE le règlement numéro 320-2003 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 320-2003 entrera en vigueur conformément à la loi.

VOIRIE – CHENILLE POUR LE VTT MUNICIPAL

103-2003

SOUSSION D'ACHAT

Une soumission reçue.

➤ Les P'Tits Moteurs 3,600.00 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes et l'installation.

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Les P'Tits Moteurs pour le prix de 3,600.00 \$.

104-2003

OFFRE POUR LA CHENILLE USAGÉE

Deux soumissions reçues.

➤ Les P'Tits Moteurs 200. \$

➤ C. J. Picard inc. 300. \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la soumission de C. J. Picard inc. pour le prix de 300. \$.

105-2003

FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 103-2003 relativement à l'achat de chenilles;

ATTENDU QUE cet achat est financé en partie par une contribution de 2,300. \$ du «Centre Plein Air Ste-Croix»;

ATTENDU QUE le solde restant de ± 1174. \$, sera financé à même le produit de la vente de bois provenant du sentier pédestre (605. \$), de la vente de la chenille existante usagée (300. \$) et de crédits budgétaires qui se libèreront tout au cours de l'exercice;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le financement proposé.

106-2003

REMERCIEMENTS

ATTENDU la résolution numéro 103-2003 relativement à l'achat de chenilles;

ATTENDU QUE cet achat a pu être réalisé grâce à l'apport exceptionnel du comité «Centre Plein Air Ste-Croix» pour lequel il contribue une somme de 2,300. \$;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AVRIL 2003

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter la contribution du comité «Centre Plein Air Ste-Croix» et d'adresser aux membres dudit comité toutes nos félicitations et remerciements pour le travail accompli au bien-être de la collectivité de Sainte-Croix.

VOIRIE – TRAVAUX À LA ROUTE POINTE-PLATON

107-2003

AUTRES CONSIDÉRATIONS

ATTENDU la résolution numéro 067-2003 adoptée par ce conseil le 04 mars 2003 relativement à une demande d'aide financière;

ATTENDU QUE la Fondation du Domaine Joly-de Lotbinière n'a jamais jusqu'à ce jour considéré la route Pointe-Platon dans la recherche de ses subventions;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec ne tient pas compte non plus de la route Pointe-Platon dans l'attribution de ses subventions au Domaine Joly-de Lotbinière;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'ajouter les présentes considérations à la nôtre du 04 mars 2003.

c.c. M. Jean-Guy Paré, le député de Lotbinière
Fondation du Domaine Joly-de Lotbinière

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Rue de la Falaise : à colmater les trous.
- Identification d'une borne-fontaine face à M. Gérard Demers ... l'inspecteur donnera suite.

108-2003

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 27 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier